

Plateforme 10**Nouveaux musées, le mariage à trois prend forme**

Avec *Plateforme 10*, futur pôle muséal, Lausanne verra émerger en son cœur un quartier des arts ouvert et accueillant. A côté du mcb-a, le mudac et le Musée de l'Elysée seront réunis dans le bâtiment « Un musée, deux musées » qui s'ouvrira aux habitants et visiteurs dès 2021. La Municipalité de Lausanne propose au Conseil communal d'accepter une participation de 20 millions de francs pour la construction du nouvel édifice et de mettre à disposition le terrain sous forme de droit de superficie à l'Etat de Vaud. Elle donne également son accord à la transformation du mudac en une nouvelle fondation de droit public qu'elle subventionnera à hauteur des mêmes montants que ceux qu'elle engage aujourd'hui pour les frais de fonctionnement du musée.

Avec le préavis 2017/39, la Municipalité confirme son engagement en faveur de *Plateforme 10*. Ce projet majeur permettra la réalisation d'un véritable quartier des arts avec 25'000 mètres carrés de surfaces dévolues à trois musées réunis sur un même site : le Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a), le Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) et le Musée de l'Elysée. S'y ajouteront de nouveaux espaces publics ainsi qu'une zone commune de promotion culturelle et de services (cafés, librairie-boutique, bibliothèque, espace accueil enfants, salles de réunion, auditoire notamment).

Avec une participation de 20 millions pour la construction du nouveau bâtiment « Un musée, deux musées », Lausanne confirme également son soutien financier au projet. Au total, entre la mise à disposition du terrain et les subventions, Lausanne aura contribué à hauteur de près de 60 millions au projet *Plateforme 10*.

Outre la mise à disposition gratuite des terrains sous la forme d'un droit distinct et permanent de superficie, la Municipalité donne également son accord à la transformation du mudac en fondation de droit public. L'entier du personnel sera repris, avec garantie d'emploi et de salaire, par la nouvelle fondation qui sera financée par la Ville de Lausanne à hauteur des mêmes montants qu'aujourd'hui, mais sous forme de subvention. Le mudac, grâce aux apports supplémentaires dont il bénéficiera de la part de l'Etat de Vaud, disposera ainsi d'importants moyens pour son développement futur.

La construction du nouveau bâtiment « Un musée, deux musées », du programme complémentaire et de la liaison de mobilité douce, qui doit rejoindre le pont Marc-Dufour, démarrera une fois le préavis adopté par le Conseil communal et dès l'entrée en force des deux permis de construire correspondants.

La Municipalité se réjouit de voir l'émergence, avec ce projet volontariste, d'un quartier des arts dont le rayonnement dépassera largement les frontières cantonales et nationales.

La Direction de la culture
et du développement urbain

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00

Le préavis n° 2017/39 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 7 septembre 2017

